

# Compagnon mobile Santé connectée

---

Manuel d'utilisation



 **TELUS**<sup>SM</sup> Santé

## Bienvenue et merci d'avoir choisi Compagnon Santé connectée

TELUS est fière d'offrir ce dispositif de sécurité personnelle qui vous permet d'avoir accès en tout temps à un service d'assistance d'urgence.

Ce manuel d'utilisation vous montrera comment utiliser le dispositif. Veuillez conserver le manuel dans un endroit sûr pour le consulter au besoin.

Pour en savoir plus, consultez [telus.com/compagnonSante](https://telus.com/compagnonSante) ou composez le **1-888-505-8008**.



## Table des matières

Ce qui est inclus . . . . .	4
Fonctionnement du service . . . . .	6
Porter le dispositif . . . . .	8
Recharger le dispositif . . . . .	10
Signification des voyants . . . . .	11
Foire aux questions . . . . .	12



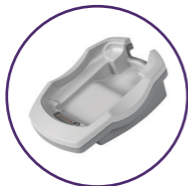
## Ce qui est inclus



Dispositif résistant  
à l'eau



Cordelette,  
pince de ceinture  
et étui protecteur



Support-chargeur  
et cordon d'alimentation

## Fonctions incluses

- Accès en tout temps à l'assistance d'un téléphoniste en cas d'urgence
- Bouton d'urgence
- Détection automatique des chutes<sup>1</sup>
- Haut-parleur/microphone intégré permettant de parler au téléphoniste
- Service pancanadien partout où une couverture cellulaire est offerte<sup>2</sup>
- Résistant à l'eau – Le dispositif peut être porté sous la douche

- 1) La détection automatique des chutes peut ne pas détecter toutes les chutes. Si vous tombez, n'attendez pas l'appel automatisé. Si possible, appuyez sur le bouton pendant au moins 3 secondes.
- 2) Les coordonnées GPS sont approximatives et ne sont pas toujours disponibles.



## Fonctionnement du service

**Si vous avez besoin d'aide :**



1. Maintenez le bouton enfoncé pendant au moins 3 secondes.



2. Parlez au téléphoniste par l'entremise du dispositif.



3. Le téléphoniste communiquera avec les personnes à appeler en cas d'urgence et dépêchera une ambulance, s'il y a lieu.

**Remarque :** Testez votre dispositif une fois par mois en suivant les étapes ci-dessus. Dites qu'il s'agit d'un test au téléphoniste qui répondra.

## Conseils :

- **Appuyez sur le bouton** jusqu'à ce que vous entendiez le message vocal de confirmation **Appel à votre équipe d'intervention à l'instant**.
- Si possible, dites **où vous vous trouvez**.
- Placez le **microphone près de votre bouche** pour que le téléphoniste puisse vous entendre clairement.
- Vous avez déclenché une alerte **par inadvertance**? Aucun problème, vous n'avez qu'à dire au téléphoniste que tout va bien.
- La fonction de détection de chute peut offrir une sécurité supplémentaire si vous n'êtes pas en mesure d'appuyer sur le bouton. Mais, si vous le pouvez, **appuyez sur le bouton pendant 3 secondes**.



## Porter le dispositif

**Vous pouvez porter le dispositif de deux façons :**



Autour du cou  
avec la cordelette



Sur votre hanche avec  
la pince de ceinture

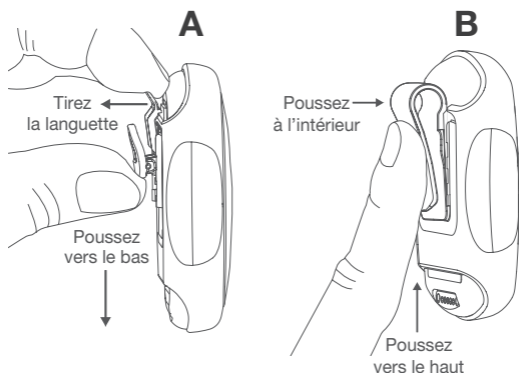
### **Conseils :**

- N'utilisez que la cordelette sécuritaire fournie. Le dispositif ne fonctionnera pas s'il est dans votre poche ou votre sac à main.
- Si vous portez le dispositif autour du cou, veillez à ce qu'il reste près de votre poitrine; vous pouvez aussi glisser la cordelette sous vos vêtements.



**Si vous préférez utiliser la pince de ceinture plutôt que la cordelette :**

- A.** Retirez la cordelette en tirant sur la languette et en poussant vers le bas.
- B.** Insérez la pince de ceinture en la poussant vers le haut pour la maintenir en place.



Portez le dispositif toute la journée pour être toujours protégé. Le seul moment où nous vous recommandons de le retirer est lorsque vous le rechargez.

## Recharger le dispositif

**Rechargez votre dispositif chaque jour pendant au moins 4 heures.**

1. Placez le dispositif sur le chargeur.
2. Vous entendrez un bip et le voyant s'allumera lorsque la recharge commence.

**Remarque :** Une charge complète peut durer environ 36 heures.

Si vous n'entendez pas de bip et que le voyant ne s'allume pas :




- Vérifiez si le dispositif est **bien positionné** sur le chargeur.
- Vérifiez si le chargeur est **branché** à une prise de courant.






## Signification des voyants



### Niveaux de charge de la pile :

-  **Vert** : Aucune action requise. (30 à 100 %)
-  **Jaune** : Prévoyez recharger le dispositif bientôt. (10 à 30 %)
-  **Rouge** : Rechargez le dispositif maintenant. (0 à 10 %)

### Puissance du signal cellulaire :

-  **Vert** : Aucune action requise. (Puissance élevée)
-  **Jaune** : Aucune action requise. (Puissance moyenne)
-  **Rouge** : Vérifiez si vous êtes dans un endroit de la maison où il n'y a pas de couverture. (Puissance faible)

## Foire aux questions

### **Comment fonctionne la détection automatique de chutes?**

La fonction de détection automatique de chute recueille et analyse des données, comme le changement d'orientation, l'intensité et la vitesse de l'impact, afin de déterminer si une chute s'est produite. **La détection automatique de chutes peut ne pas détecter toutes les chutes.**

**Si vous tombez, n'attendez pas que la chute soit détectée automatiquement. Si possible, appuyez sur le bouton pendant au moins 3 secondes.**

Si une alerte de détection automatique de chute se déclenche par erreur, dites au téléphoniste que vous allez bien.



## **Puis-je porter le dispositif sous la douche?**

Oui. Le dispositif résiste à l'eau jusqu'à une profondeur d'un mètre. Vous pouvez donc le porter sous la douche ou dans le bain. Toutefois, comme il n'est pas étanche, nous vous déconseillons de le porter dans la piscine.

## **Puis-je utiliser le dispositif lorsque je ne suis pas chez-moi?**

Oui, le dispositif Compagnon mobile Santé connectée peut être utilisé partout au Canada où il y a une couverture cellulaire.

## **D'autres ajustements sont nécessaires?**

Appelez-nous au **1-888-505-8008** pour :

- 1.** Prolonger la fréquence de clignotement de 30 secondes à 10 minutes.
- 2.** Régler le volume du haut-parleur.

## Dois-je éteindre le dispositif?

Nous vous recommandons de toujours laisser le dispositif allumé, même pendant la recharge. Cependant, dans les situations où l'utilisation d'un émetteur n'est pas autorisée (par exemple, dans un avion) suivez les instructions pour allumer/éteindre le dispositif.

### Pour allumer le dispositif :

1. Appuyez sur le bouton en forme de losange jusqu'à ce que l'indicateur de niveau de charge de la pile clignote.
2. Vous entendrez le message vocal suivant : « Votre transpondeur personnel mobile est prêt. »

### Pour éteindre le dispositif.

1. Appuyez deux fois sur le bouton. À la deuxième pression, appuyez jusqu'à ce que vous entendiez un message audio demandant une confirmation.
2. Appuyez sur le bouton une troisième fois jusqu'à ce que vous entendiez le message « Votre répondeur s'éteint maintenant. Au revoir. »



## Que fait le téléphoniste?

### 1. L'alerte est reçue

Une alerte est transmise à nos téléphonistes lorsque vous appuyez sur le bouton d'urgence ou lorsque la fonction optionnelle de détection automatique de chutes est déclenchée.

### 2. Un téléphoniste qualifié communique avec vous

Lorsque l'alerte est reçue, un téléphoniste communique immédiatement avec vous à l'aide du haut-parleur/microphone intégré au dispositif pour confirmer l'urgence avant de déclencher le protocole d'urgence.

### 3. Les proches sont joints

S'il est impossible de vous parler ou si l'urgence est confirmée, le téléphoniste communique d'abord avec jusqu'à trois proches ou amis.

### 4. Les services d'urgence sont alertés

Si les proches ne sont pas disponibles ou si la situation l'exige, le téléphoniste alerte les services d'urgence.

## **Ma famille peut-elle savoir où je me trouve?**

Non, le téléphoniste n'a accès à votre position que lorsqu'il contacte les services ambulanciers si vous n'êtes pas en mesure de donner votre position.

## **Puis-je annuler une alerte?**

Non, pour des raisons de sécurité vous ne pouvez pas annuler une alerte. Par contre, vous n'aurez qu'à dire au téléphoniste qu'il s'agit d'une fausse alerte et que tout va bien.

## **Quelle est la précision de la localisation?**

Il n'est pas toujours possible de déterminer votre position. Par conséquent, si possible, mentionnez toujours votre position.

Les immeubles résidentiels, les stationnements intérieurs et les zones urbaines denses peuvent compliquer la localisation par la technologie.



## Que signifient ces messages audio?

**« Une chute a été détectée. Appel à votre équipe d'intervention à l'instant. »**

Si vous êtes réellement tombé, restez en ligne pour parler à un téléphoniste. Si après 30 secondes la communication n'a pas été établie, appuyez sur le bouton.

S'il s'agit d'une fausse alerte, mentionnez-le tout simplement au téléphoniste.

**« Aucune couverture cellulaire disponible. Votre transpondeur personnel mobile ne peut entrer en communication avec votre équipe d'intervention jusqu'à ce que la couverture soit rétablie. »**

Une chute a été détectée, mais vous vous trouvez dans un endroit sans couverture cellulaire. Si possible, déplacez-vous vers un endroit où le signal est plus fort en vérifiant que le voyant situé au-dessus du dispositif clignote en vert ou en jaune. Ensuite, appuyez à nouveau sur le bouton.

## Conditions générales d'utilisation

EN ACTIVANT VOTRE NUMERA Libris 2 (« Libris 2 »), VOUS (« Utilisateur ») ACCEPTEZ LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION (« Conditions d'utilisation »), QUI RÉGISSENT L'UTILISATION DE VOTRE NUMERA Libris 2. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS D'UTILISATION AINSI QUE LES IMPORTANTS RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT CONTENUS DANS LE PRÉSENT GUIDE D'UTILISATION. Le Numera Libris 2 utilise un logiciel protégé par les lois américaines et internationales sur le copyright. NSC conserve la propriété de tous les droits d'auteur. Les Utilisateurs disposent d'une licence limitée pour utiliser le Libris 2 conformément aux Conditions d'utilisation décrites dans le présent guide d'utilisation. Toute modification, copie, rétro-ingénierie ou autre utilisation non permise par la loi, par cette licence ou par le consentement écrit exprès de NSC est strictement interdite. La reproduction ou la distribution non autorisée de documents protégés par le droit d'auteur aux États-Unis est passible de recours civils et pénaux conformément au titre 17 du United States Code. Le Libris 2 fournit la localisation de l'Utilisateur à votre Fournisseur de services et à l'Équipe d'intervention afin de répondre à un événement nécessitant une assistance. En activant le Libris 2, l'Utilisateur accepte de permettre au Libris 2 de fournir au Fournisseur de services et à l'Équipe d'intervention du centre de surveillance la position de l'Utilisateur. De même, si l'Utilisateur s'abonne au service EverThere®, en activant le Libris 2, l'Utilisateur consent à ce que l'Équipe d'intervention fournisse des renseignements de localisation aux membres du réseau EverThere® de l'Utilisateur. En activant le Libris 2, l'Utilisateur consent à l'utilisation de ses renseignements personnels identifiables comme il est décrit dans la politique et l'avis de confidentialité de NSC publiés à l'adresse [www.numera.com/privacy](http://www.numera.com/privacy). Votre consentement sera valable pendant toute la durée de votre lien avec le Libris 2 sauf si vous le révoquez. Vous pouvez révoquer votre consentement en contactant votre fournisseur de services. Si vous ne consentez pas ou si vous révoquez votre consentement, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de vous fournir de l'assistance lors de la réception d'une alerte. NSC se réserve le droit de réviser et de mettre à jour ces Conditions d'utilisation à tout moment. L'Utilisateur doit relire périodiquement les Conditions d'utilisation, car votre utilisation continue de Libris 2 signifie que vous acceptez les changements et conditions supplémentaires qui peuvent s'appliquer.

## Avertissements généraux

**(i)** Pour fonctionner correctement, le Libris 2 a besoin d'une couverture cellulaire adéquate. Une mauvaise couverture cellulaire peut entraîner l'impossibilité de passer un appel et de détecter automatiquement une chute. **(ii)** En cas d'urgence, l'Utilisateur doit fournir à l'Équipe d'intervention autant d'information que possible sur sa position. **(iii)** Le Libris 2 ne remplace pas les contacts réguliers

de l'Utilisateur avec les soignants ou son accès à un autre moyen de communication en cas d'urgence. (iv) Bien que le système de détection des chutes fonctionne bien, aucun système n'est fiable à 100 %. Si l'Utilisateur subit une chute qui cause des blessures réelles ou potentielles, il ne doit pas attendre qu'un appel soit automatiquement effectué. Si possible, l'Utilisateur doit toujours appuyer manuellement sur le bouton d'urgence. (v) La pile du Libris 2 doit être suffisamment chargée pour que le dispositif fonctionne correctement. Une pile faible peut entraîner l'impossibilité de passer un appel, de détecter automatiquement une chute ou de localiser correctement l'Utilisateur en cas d'urgence. (vi) Le Libris 2 utilise à la fois le système de positionnement global (GPS) et les services de géolocalisation (LBS) pour déterminer où se trouve l'Utilisateur. En activant le Libris 2, l'Utilisateur autorise NSC et ses affiliés à utiliser ces renseignements pour lui fournir des services en cas d'intervention d'urgence. (vii) Le Libris 2 communique la position de l'Utilisateur à une équipe d'intervention lorsqu'une situation nécessite de l'assistance. En activant le Libris 2, l'Utilisateur autorise le Libris 2 à fournir à l'équipe d'intervention la position de l'Utilisateur. (viii) Les cordelettes du Libris 2 sont conçues pour se briser sous certaines conditions; cependant, tout cordon porté autour du cou peut présenter un risque d'étranglement, y compris des risques de blessures graves ou de décès. (ix) Le Libris 2 ne fournit pas de conseils médicaux. L'Utilisateur doit consulter son médecin ou un autre professionnel de la santé pour toute question concernant un problème de santé ou de santé mentale, ou pour obtenir des conseils spécifiques concernant la nutrition ou l'activité physique.

### **Exclusion de garantie et limitation de responsabilité**

Numera Libris 2 et les renseignements, le contenu, le matériel, les produits (y compris les logiciels) et les autres services inclus ou autrement mis à la disposition de l'Utilisateur par le Libris 2 sont fournis par Nortek Security and Control LLC (NSC) « tel quel » et « tel que disponible », sauf indication contraire par écrit. NSC ne fait aucune représentation ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, quant au fonctionnement du Libris 2, ou aux renseignements, contenu, matériel, produits (y compris les logiciels) ou autres services inclus ou mis à la disposition de l'Utilisateur par le Libris 2, sauf indication contraire par écrit. L'Utilisateur accepte expressément d'utiliser le Libris 2 à ses seuls risques et périls dans la mesure permise par la loi applicable. NSC décline toute garantie, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. NSC ne garantit pas que le Libris 2, les renseignements, le contenu, le matériel, les produits (y compris les logiciels) ou les autres services inclus ou autrement mis à la disposition de l'Utilisateur par le Libris 2, ou les communications électroniques envoyées par NSC, sont exempts de virus ou d'autres composants nuisibles. NSC ne peut être tenue responsable de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de Libris 2, ou de

tout renseignement, contenu, matériel, produit (y compris le logiciel) ou d'autres services inclus ou autrement mis à la disposition de l'utilisateur par le Libris 2, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages directs, indirects, accessoires, punitifs et consécutifs, sauf indication contraire par écrit. La législation de certains États n'autorise pas les limitations de garanties implicites ni l'exclusion ou la limitation de certains dommages. Si ces lois s'appliquent à vous, certaines parties ou l'ensemble de l'avis de non-responsabilité, d'exclusions ou de limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous et vous pourriez avoir des droits supplémentaires. L'Utilisateur comprend que NSC N'EST PAS UN ASSUREUR et que **(a)** les montants dus en vertu des présentes Conditions d'utilisation sont basés sur la valeur des services fournis par NSC et l'étendue de la responsabilité définie dans les présentes, et ne sont pas liés à la valeur des biens, aux coûts de soins médicaux, à la perte de vie, aux déficiences physiques ou aux blessures de l'Utilisateur; **(b)** le système utilisé par NSC peut ne pas toujours fonctionner correctement pour diverses raisons indépendantes de la volonté de NSC; en conséquence, NSC n'offre aucune garantie, y compris toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation que le système Libris 2 fourni permettra d'éviter ou d'empêcher les événements ou les conséquences qu'il est censé détecter ou pour lesquels il est censé déclencher une intervention; **(c)** il est difficile, voire impossible, pour NSC de déterminer ou de contrôler la rapidité et la pertinence avec laquelle la police, les pompiers, les ambulanciers, le personnel d'urgence ou d'autres intervenants peuvent réagir à un signal d'alarme ou à une dépêche. PAR CONSÉQUENT, L'UTILISATEUR ACCEPTE QUE même si NSC devait être déclaré responsable de la perte, des dommages ou des blessures dus à une défaillance du service ou de l'équipement à quelque égard que ce soit, la responsabilité de NSC sera limitée à dix pour cent (10 %) des frais annuels payés par l'Utilisateur conformément aux présentes Conditions d'utilisation ou 500 \$, selon le montant le plus élevé, en tant que dommages-intérêts convenus et non en tant que pénalité, en tant que recours exclusif, et que les dispositions du présent article s'appliqueront si une perte, un dommage ou une blessure, quelle qu'en soit la cause ou l'origine, résulte directement ou indirectement à la personne ou aux biens en raison de l'exécution ou de la non-exécution des obligations imposées par les présentes Conditions d'utilisation ou de la négligence, active ou autre, de NSC ou de ses mandataires ou employés.

### **Indemnisation**

L'Utilisateur accepte d'indemniser et de dégager NSC, ses dirigeants, administrateurs, actionnaires, mandataires, employés, filiales, sociétés mères et affiliées, contre toute responsabilité, toute réclamation, tout dommage, toute poursuite, toute demande, toute dépense et tout coût (y compris, mais sans s'y limiter, les frais de justice et les honoraires

d'avocat raisonnables) de toute nature découlant ou en conséquence de la violation par NSC des présentes Conditions d'utilisation et/ou des erreurs et omissions par négligence et/ou de la faute intentionnelle de NSC, de ses mandataires, préposés et employés dans l'exécution ou la conduite de toute activité liée aux présentes Conditions d'utilisation. L'Utilisateur reconnaît que NSC fournit un dispositif qui dépend du réseau cellulaire qui est hors du contrôle de NSC et qui peut tomber en panne empêchant l'Équipe d'intervention du Fournisseur de services de l'Utilisateur de recevoir un appel à l'aide, y compris, mais sans s'y limiter, l'omission de l'Utilisateur d'activer le dispositif.

### **Garantie**

Nortek Security and Control LLC (NSC) est un grossiste et n'offre pas de garantie au consommateur pour le Libris 2; cependant, le revendeur ou Fournisseur de services peut offrir une garantie au consommateur au moment de l'achat. Pour déterminer l'état de la garantie et obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le service à la clientèle de celui-ci. Vous devrez peut-être fournir le numéro IMEI qui se trouve au dos du dispositif et une preuve d'achat.

### **Documentation**

L'information contenue dans le présent document peut être modifiée sans préavis et ne constitue pas un engagement de la part de NSC. Aucune garantie ou représentation, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne la qualité, l'exactitude ou l'adéquation à un usage particulier de ce document. NSC se réserve le droit d'apporter des modifications au contenu de ce document et/ou aux dispositifs qui y sont associés à tout moment sans obligation d'informer toute personne ou toute organisation de ces changements. En aucun cas, NSC ne peut être tenu responsable des dommages directs, indirects, spéciaux, accidentels ou consécutifs résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le dispositif ou la documentation, même si NSC est informée de la possibilité de tels dommages.

### **Partie 15 des règles de la FCC**

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles de la FCC.

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

(1) Le dispositif ne doit pas provoquer d'interférences préjudiciables, et  
(2) il doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant entraîner un mauvais fonctionnement. L'équipement a été testé et déclaré conforme aux limites d'un appareil numérique de classe B, conformément à la partie 15 des règles de la FCC et aux normes d'équipement du Département canadien des communications intitulées « Appareil numérique », ICES-003. Ces normes sont destinées à assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles, lorsque le matériel est utilisé dans une zone d'habitation. Cet équipement génère, utilise et diffuse des fréquences radio. S'il n'est pas installé et

utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cela dit, tout risque d'interférences ne peut être totalement exclu dans certains environnements précis. Si cet équipement entraîne des interférences avec la réception radio ou de télévision, ce qui peut être vérifié en allumant et en éteignant l'équipement, il est conseillé à l'utilisateur de tenter d'éliminer les interférences en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Changer l'orientation ou l'emplacement de l'antenne de réception.
- Éloigner l'équipement du récepteur.
- Brancher l'équipement sur la prise d'un circuit autre que celui sur lequel est branché le récepteur.
- Demander conseil au fournisseur de services ou à un technicien de radio ou de télévision expérimenté.

Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit de l'utilisateur à utiliser l'équipement. Le présent dispositif est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : **(1)** Le dispositif ne doit pas provoquer d'interférences préjudiciables, et **(2)** il doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant entraîner un mauvais fonctionnement. Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. Nous, Nortek Security & Control, LLC établie au 5919 Sea Otter Place, Carlsbad, CA 92010, déclarons sous notre seule responsabilité que le dispositif Libris 2.0 est conforme à la partie 15 des règles de la FCC.

#### **Avis de la FCC et d'Industrie Canada**

Le dispositif est conforme à la partie 15 des règles de la FCC et aux normes d'exemption de licence d'Industrie Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : **(1) Le dispositif ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles, et (2)** Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris les interférences reçues susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable. Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003 Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada. Cet équipement a été testé et jugé conforme aux normes de

matériel numérique de la classe B, conformément à l'article 15 de la réglementation de la FCC. Ces normes sont destinées à assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles, lorsque le matériel est utilisé dans une zone d'habitation. Cet équipement génère, utilise et diffuse des fréquences radio. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cela dit, tout risque d'interférences ne peut être totalement exclu dans certains environnements précis. Si cet équipement entraîne des interférences avec la réception radio ou de télévision, ce qui peut être vérifié en allumant et en éteignant l'équipement, il est conseillé à l'utilisateur de tenter d'éliminer les interférences en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Changer l'orientation ou l'emplacement de l'antenne de réception.
- Éloigner l'équipement du récepteur.
- Brancher l'équipement sur la prise d'un circuit autre que celui sur lequel est branché le récepteur.
- Demander conseil au fournisseur de services ou à un technicien de radio ou de télévision expérimenté.

**AVERTISSEMENT :** Les changements non expressément approuvés par le fabricant peuvent annuler le droit de l'utilisateur à utiliser l'équipement.

### **Élimination de l'emballage**

Emballage externe : Carton recyclable

Emballage interne : Emballage-coque en polyéthylène téréphtalate recyclable

### **Directives relatives à la pile**

- Une mauvaise utilisation de la pile peut entraîner un incendie, une explosion ou d'autres dangers.
- Ne modifiez pas ou ne reconditionnez pas la pile. N'essayez pas d'insérer des corps étrangers dans la pile, de l'immerger ou de l'exposer à l'eau ou à d'autres liquides, de l'exposer au feu, à une explosion ou à tout autre danger.
- Rechargez la pile uniquement avec le chargeur fourni avec le produit. L'utilisation d'une pile ou d'un chargeur inappropriés peut entraîner un risque d'incendie, d'explosion, de fuite ou d'autres dangers.
- Ne pas démonter, ouvrir, écraser, plier, déformer, percer ou déchiqueter la pile.
- Éliminez rapidement les piles usées conformément à la réglementation locale.
- Évitez de laisser tomber le dispositif ou la pile. Si vous échappez le dispositif ou la pile, en particulier sur une surface dure, et que vous pensez que la pile est endommagée, communiquez avec le service à la clientèle pour obtenir des instructions.
- Le dispositif ne peut être rechargé que par le port d'alimentation à l'aide du chargeur Libris 2 fourni avec le produit.

 **TELUS**<sup>™</sup> Santé

